

## MERCREDI 7 DECEMBRE 2016

**Journée** Arrivée des participants à l'hôtel Mogador Agdal Palace

20h30 Dîner officiel

## JEUDI 8 DECEMBRE 2016

**9h-12h30** Plénière d'ouverture

9h00 Discours d'ouverture

- M. Ahmed AKCHICHINE, Président du Conseil régional de Marrakech-Safi
- M. Jean ROATTA, Maire-adjoint de Marseille et Président du Groupe Pays Maroc à Cités Unies France
- M. le Ministre de l'Intérieur - Maroc
- M. Jean Michel BAYLET, Ministre de l'Aménagement du Territoire, de la ruralité et des Collectivités Territoriales- France

**9h40 Plénière 1 - La coopération décentralisée maroco-française à l'heure des réformes territoriales**

- M. Mohand LAENSER, Président de l'Association des Régions du Maroc et Président du Conseil Régional de Fès-Meknès.
- M. François REBSAMEN, Vice-Président de la Commission Nationale de la Coopération Décentralisée, Président de la Métropole de Dijon
- M. Fouad EL OMARI, Président de l'Association Marocaine des Présidents des Conseils Communaux.
- M. François BONNEAU, Vice-Président délégué de l'Association des Régions de France et Président du Conseil régionale du Centre Val de Loire.

### Les soutiens financiers à la coopération décentralisée maroco-française

- M. Samir Mohammed TAZI, Wali Directeur Général des Collectivités Locales, Ministère de l'Intérieur du Royaume du Maroc
- M. Bertrand FORT, Délégué à l'action extérieure des collectivités territoriales, Ministère des Affaires étrangères et du développement international

10h40 Pause-café

**11h00 Plénière 2 - Après la COP 22, le développement durable au cœur de la coopération décentralisée maroco-française**

- M. Nizar BARAKA, Président du Conseil Economique, Social et Environnemental, Président du Comité Scientifique de la COP 22

- M. Ronan DANTEC, Sénateur, Porte-Parole Mondial de Cités et Gouvernements Locaux Unis
- M. Mustapha BAKKOURI, Président du Conseil Régional de Casablanca-Settat
- Mme Valérie PECRESSE, Présidente de la Région Ile de France
- M. Lahcen AMROUCH, Président du Conseil Communal d'Argana-Province de Taroudannt et vice-président de l'Association Marocaine des Présidents des Conseils Communaux
- Mme Agnès LE BRUN, Vice-Présidente de l'Association des Maires de France, Maire de Morlaix

12h30 – 14h30 Déjeuner

**14h30 – 17h30 Atelier 1 : Pour un Développement durable des territoires : Energie, transports, déchets**

Présidence : M. Mohammed BOUDRA, Président du Conseil Communal d'Al Hoceima

Les territoires urbains et ruraux font face à de nombreux défis, non seulement économiques, mais aussi environnementaux. Dans ce contexte et pour assurer leur développement à long terme, les territoires se doivent de mieux intégrer l'impératif écologique. Nombre d'entre eux ont commencé à mettre en place une gestion durable des équipements et services publics dans les secteurs des transports, de l'énergie et des déchets notamment. La coopération décentralisée doit permettre aux collectivités, et aux entreprises qui leur sont associées, d'échanger ces solutions concrètes pour assurer la transition vers des territoires écologiquement responsables.

### Efficacité énergétique

- M. Omar HJIRA, Président du Conseil Communal d'Oujda
- Mme Marie-Pierre BRESSON, Maire-adjointe de Lille
- Mme SYLVIE FAYOLLE, Vice-Présidente de Saint Etienne Métropole

### Mobilité urbaine

- M. Youssef DRAIS, Directeur Général de Casa Transports
- Mme Malika DATI, Vice-Présidente de Nancy Métropole

16h00 Pause-café

### Déchets

- M. Abderahmane DRISSI, Président du Conseil Communal de Ouarzazate
- M. Serge BABARY, Maire de Tours

**14h30 – 17h30 Atelier 2 : Collectivités territoriales et acteurs privés : quel partenariat au profit du développement économique local ?**

Présidence : M. Alain MARLEIX, Président de la Commission Relations internationales et accords agricoles de la Région Auvergne Rhône-Alpes

Les collectivités territoriales, particulièrement les conseils régionaux, ont pour mission d'assurer le développement économique de leur territoire. A cette fin, elles doivent naturellement s'appuyer sur les entreprises privées, qui apportent des solutions innovantes, des financements et des activités dont ne dispose pas toujours le public. Il faut pour cela que la collectivité publique soit capable de bien définir ses besoins et d'assurer le suivi du partenariat avec les entreprises. La coopération décentralisée constitue en la matière un outil particulièrement adapté de partages d'expériences.

### La gouvernance économique locale

- M. Allal SAKROUHI, Wali Directeur Général du Fonds d'Equipeement Communal
- M. Philippe ORLIANGE, Directeur de la Stratégie des Partenariats et de la Communication, Agence Française de Développement
- M. YANJA EL KHATTAT, Président du Conseil Régional de Dakhla-Oued Eddahab
- M. Patrick BORE, Vice-Président de Marseille Métropole, Vice-Président du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, Maire de La Ciotat
- M. Abderrahim CHAHID, Président du Conseil Provincial de Zagora

16h00 Pause-café

### L'internationalisation des territoires

- M. Mohamed SEFIANI, Président du Conseil Communal de Chefchaouen
- M. Guillaume CROS, VP du Conseil Régional d'Occitanie
- Mme Anne GERARD, Conseillère Régionale, région Nouvelle Aquitaine

19h30 Dîner

## VENDREDI 9 DECEMBRE 2016

**9h00 – 12h00 Atelier 3 - Pour un Développement durable des territoires : Agriculture, tourisme, habitat**

Présidence : M. Brahim HAFIDI, Président du Conseil régional du Souss Massa

La France et le Maroc ont la préoccupation d'assurer le développement de l'ensemble de leurs territoires. Il en va de l'équité entre les populations et du développement général du Pays. Les collectivités territoriales s'emploient ainsi à promouvoir sur leurs espaces des activités économiques, en particulier l'agriculture et le tourisme, et à intégrer à ces activités l'impératif écologique. La coopération décentralisée maroco-française permet, sur tous ces sujets, en particulier, l'agriculture, le tourisme et l'habitat, un très utile échange d'expériences et de savoir-faire.



